

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 2

Rubrik: Le monde du travail

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALLO LA VILLE,
ICI LA CAMPAGNE

le monde du travail

Marcelin, une école ménagère rurale ouverte aux citadins

Dans l'esprit du grand public, une école ménagère est avant tout destinée à une catégorie de jeunes filles peu attirées par l'étude et qui achèvent à leur scolarité en s'adonnant plus ou moins passivement à des activités que d'aucuns considèrent dévalorisées.

Bien heureusement, la réalité est autre: les sciences ménagères embrassent aujourd'hui un programme dont l'utilité n'échappe à personne et nombreuses sont les jeunes filles qui entendent réserver quelques mois de leur existence à s'initier à leur rôle futur de maîtresse de maison.

Les classes ménagères ont su tenir compte de ce désir et adapter leur méthode d'enseignement. On ne se contente plus de former des ménagères, mais de véritables techniciennes rompues aux problèmes alimentaires, administratifs, éducatifs, etc.

Mais comme il paraît aujourd'hui primordial d'acquiescer avant toute chose une formation professionnelle, bon nombre de jeunes filles se demandent où et quand elles parviendront à constituer leur bagage de connaissances pratiques. Et c'est à leur intention que nous réservons notre chronique paysanne d'aujourd'hui à l'école ménagère rurale de Marcelin s/Morges.

UNE ÉCOLE D'AVANT-GARDE

Section féminine de l'école d'agriculture cantonale de Marcelin, elle a été dès sa création le premier échelon de la formation professionnelle de la jeune paysanne. Primitivement située dans le bâtiment de l'école d'agriculture, elle a émigré il y a peu d'années dans un immeuble moderne, merveilleusement situé dans une souriante nature.

Cette école paysanne, largement ouverte aux citadines, peut accueillir une trentaine d'élèves internes et le programme d'étude est réparti sur 21 semaines.

Mais jetons tout d'abord un rapide coup d'œil sur la maison: à côté des salles de cours, deux cuisines, agences fonctionnellement, sont à des fins précises de dimensions différentes. La

plus vaste est destinée à l'enseignement et aux démonstrations. L'autre, dite « cuisine familiale » est réservée à l'application des connaissances acquises. Deux élèves, détachées du groupe, y travaillent seules et mettent en pratique dans une autonomie absolue, l'enseignement reçu.

A l'étage supérieur, les chambres à coucher des élèves n'ont aucune parenté avec des dortoirs d'internat. Le confort, la vue et la luminosité des lieux en font des logements jeunes très « dans le vent ».

Sur le même palier, une nursery moderne accueille trois bébés qui vivent en permanence à l'école pendant toute la durée du semestre. D'âge différent, ces trois petits pensionnaires sont soignés par une nurse diplômée assistée de deux élèves. A tour de rôle et pendant une semaine, les élèves ont ainsi l'occasion de s'initier à la puériculture. Relevons que Marcelin est la seule école de Suisse à

s'être adjointe une nursery permanente.

Un pédiatre est chargé de l'enseignement théorique de l'hygiène maternel et infantile.

Notre visite des lieux nous conduit aux locaux du sous-sol où se trouvent, entre autres choses une vaste salle de rythmique, une buanderie équipée des machines à laver diverses, permettant d'initier les élèves à différentes techniques de travail.

LE PROGRAMME SCOLAIRE

Le programme s'adresse à des jeunes filles ayant terminé leur scolarité primaire. Mais il est évident que les élèves ayant une formation secondaire n'en tirent que plus de bénéfice.

Une très large place est faite aux branches pratiques. Pendant la durée de l'internat, 150 à 170 heures sont consacrées à la cuisine et 120 à 150 heures à la couture (confection, raccommode, broderie) et un temps

appréciable est réservé aux travaux de maison, au jardinage et à l'aviculture.

Quant à l'enseignement théorique, il porte sur les disciplines suivantes, toutes enseignées par des professeurs spécialisés: alimentation et diététique, psychologie de l'enfant, économie domestique, biologie, aviculture, comptabilité, droit privé, économie rurale, etc.

Des cours de rythmique sont prévus pour donner, en même temps que les qualités d'une parfaite maîtresse de maison, l'aisance et la grâce à cette jeunesse en fleur.

L'INTERNAT

Pour la majorité des jeunes, la vie d'internat semble aujourd'hui une formule dépassée. A l'ère de l'indépendance et du « je veux vivre ma vie », l'existence communautaire d'une trentaine de jeunes filles soumises à un horaire strict paraît à première vue anachronique. Nous avons interrogé sur ce point Mlle Badoux, directrice, qu'une longue expérience a sensibilisée aux problèmes des adolescentes.

« Tout d'abord, nous dit-elle, voici deux ans que nous avons institué la semaine de cinq jours. Nous libérons nos élèves le vendredi soir jusqu'au dimanche à 21 heures.

La vie d'internat offre des avantages incontestables. Elle permet un gain de temps appréciable lorsqu'il s'agit de suivre fructueusement un travail intensif et d'assimiler une matière très vaste.

La discipline imposée par une règle de vie stricte est excellente, même et surtout pour les caractères indépendants. Rapidement, les angles s'arrondissent, les ardeurs se tempèrent, les actives entraînent les contemplatives et le travail d'équipe devient une expérience des plus enrichissantes. Volée après volée, nous remarquons la maturité qu'acquiert, au contact d'élèves plus âgées, des jeunes filles qui nous arrivent adolescentes et que nous voyons partir d'ici en adultes parfaitement équilibrées.

Et un autre aspect positif de notre vie communautaire est cette rencontre permanente qui permet aux élèves

issues de milieux différents de partager leurs problèmes, de converser sur un sujet précis tout en apprenant à s'exprimer avec aisance. »

MARIANNE, LA CITADINE, NOUS DIT :

La volée actuelle compte deux citadines. L'une d'elles, Marianne, au cœur lourdement hypothéqué, consacre les derniers mois de son célibat à parfaire sa formation de maîtresse de maison. Avec lucidité, elle nous parle de l'expérience qu'a été pour elle ce semestre à Marcelin.

« J'ai vingt ans. Je suis décoratrice-étalagiste. Projetant de me marier au printemps, j'estimais nécessaire de réserver cet hiver à ma formation ménagère. J'ai appris alors que l'école de Marcelin, quoique rurale, accueillait aussi des citadines. Et je ne vous cache pas que ce semestre m'a fait vivre une expérience inoubliable. Vous dire tout ce que j'ai appris? Sur le plan pratique, à faire une excellente cuisine, équilibrée, et surtout à des prix abordables (facteurs précieux pour mon futur ménage). J'ai pu enrichir ma culture générale et surtout, j'ai découvert les gens et les choses à leur juste valeur. Mes condisciples m'ont parlé des problèmes paysans et je me suis ouverte à un monde que je ne connaissais pas. J'ai vu faire bouillir, j'ai soigné les poules, j'ai taillé les rosiers. Et j'ai saisi le prix du travail de la terre et l'engagement qu'il exige. »

Pour celles de nos lectrices qui souhaiteraient en savoir plus long, signalez que Mlle Badoux, directrice, reste à leur disposition. Qu'elles sachent simplement encore que l'enseignement est gratuit et le prix de pension modique. Il faut avoir 17 ans minimum pour être admise. Le cours d'été commencera le 13 avril et il y a encore quelques places disponibles. Et pour celles qui hésiteraient encore, que je vous dise que dans nos campagnes « avoir fait Marcelin », ça équivaut à un label de qualité.

Y. Bastardot.



La confectionneuse de vêtements de dames

Elle confectionne des vêtements consistant en majeure partie en tissu.

APTITUDES REQUISES

Bonne vue, habileté manuelle, tempérament calme, bonne représentation spatiale, sens des formes et des couleurs, imagination, goût pour la mode, force manuelle. Propreté. Contre-indication: transpiration des mains.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Âge minimum d'entrée en apprentissage. — 16 ans.

Durée de l'apprentissage. — 2 ans.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Première année. — Initiation au maniement, à l'emploi et à l'entretien des outils, des instruments, des machines à coudre et des machines spéciales, par collaboration de l'apprentie à l'exécution des divers travaux. Exercices de couture à la machine. Exécution de travaux de détail, tels que coutures droites à des vêtements, bordures, roulottés, pose de parements, fronces. Piquage de ceintures. Pose des agrafes, boutons-pression, boutons et attaches. Exécution de nervures et de plissés simples. Confection de boutonnières retournées en étoffe, de pattes, de poches retournées type gilet et de poches appliquées. Assemblage de vêtements. Repassage initial des vêtements exigeant un tel travail. Pose des manches et du col. Exécution d'ourlets et contrôle des mesures des vêtements terminés pour détermination de la taille.

Deuxième année. — Couture de vêtements simples coupés. Couture de pièces plus difficiles des différentes grandeurs. Moulage des pièces sur mannequin. Repassage final de pièces simples. Initiation aux principes fondamentaux de la coupe d'après commande.

Connaissances professionnelles. — Dénomination, propriétés, signes distinctifs et utilisation des étoffes, doublures et fournitures les plus communément utilisées. Utilisation et entretien des machines et des instruments. Les diverses manières de coudre, les méthodes et les techniques de travail. La prévention des accidents et des maladies inhérentes à l'exercice de la profession. Dessin professionnel. Moulage de corsages. Croquis de modèles.

Certificat. — La candidate qui a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit le certificat fédéral de capacité attestant que sa titulaire est une confectionneuse qualifiée de vêtements de dames.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Considérable. La pénurie, dans le métier, frise la catastrophe.

Perspectives d'avenir. — La confectionneuse de vêtements de dames qualifiée, de couturière peut devenir coupeuse, après avoir suivi l'Ecole de perfectionnement de St-Gall, puis même modéliste. Elle peut aussi devenir chef d'atelier ou bien ouvrir son propre atelier.

Syndicat défendant la profession. — La FCTA.

L'offre. — Un métier qui plaira à la femme de goût, amoureuse des choses de la mode et habile de ses mains.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire. — 45 heures par semaine env. (dépend des ateliers).

Congés. — Trois semaines par an.

Salaire. — Entre 800 et 1250 à 1300 francs dans les bonnes maisons. Une modéliste très qualifiée et expérimentée peut gagner même entre 2000 et 2500 francs par mois dans une grande maison.

Avantages sociaux. — Dépendent des maisons qui engagent. En général, assurance-accidents et assurance-maladies collectives.

femmes suisses

paraissant le troisième samedi du mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable Hugette Nicod-Robert

Le Crêt-des-Pierres 1092 Belmont

Administration Monique Lechner-Wiblé

19, av. Louis-Aubert 1206 Genève

Tél. (022) 46 52 00 C.C.P. 12 - 11791

Publicité Annonces-suisse S.A.

1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement 1 an: Suisse Fr. 10.—

étranger Fr. 11.—

de soutien Fr. 15.—

Imprimerie Nationale, Genève



pour vos livraisons à domicile

26.12.00 drugstore

pharmacie principale

